



## **Rapport de gestion**

**exercice 2017/2018**

L'association Rêves a toujours la même mission depuis 1994 : organiser le rêve des enfants très gravement malades.

La vision des fondateurs est toujours présente : permettre à un maximum d'enfants très gravement malades de réaliser leur rêve.

Les principes de fonctionnement qui en découlent :

- nous organisons le rêve de l'enfant, celui qu'il nous transmet. Nous n'avons donc pas de catalogue, nous ne faisons pas non plus de proposition.
- nous organisons un rêve pour un enfant.

Les enfants doivent avoir entre 3 ans et 18 ans. La situation médicale est prise en compte par une infirmière de l'association en lien avec l'équipe soignante de l'hôpital. La décision de prise en charge est collégiale entre l'équipe soignante et les professionnels de santé de l'association (une infirmière salariée, une Administratrice cadre de santé et une Administratrice pédiatre).

C'est avec les informations transmises par l'hôpital, sous garantie de confidentialité, que nous pouvons définir les ordres de priorité dans l'organisation des rêves. C'est ce critère médical qui est déterminant.

## **COMPTE DE RESULTAT**

### **1- Données générales**

Le montant des produits d'exploitation de l'exercice est de 1 292 608 euros en diminution de 107 123 euros par rapport à l'exercice précédent du fait des legs et donations moins importants sur cet exercice.

Le montant des charges d'exploitation sur la même période est de 1 228 936 euros en augmentation de 7.2% du fait de frais liés aux rêves et à l'organisation de manifestations.

Le résultat de l'exercice est de 68 675 euros.

**Faits significatifs :** le résultat de l'exercice est dû à des événements exceptionnels qui permettent en même temps de consolider la capacité de l'association à mener sa mission.

### Les rêves et journées récréatives :

- 369 nouvelles demandes de rêves ont été acceptées sur l'exercice, ce qui représente une augmentation de 18%
- 291 enfants ont bénéficié d'un rêve sur l'exercice, + 2 rêves par rapport à l'année dernière,
- 15 journées récréatives ont été organisées dans toute la France.

**Legs :** sur l'exercice deux legs et trois assurances-vie ont été finalisés pour un montant de 87 748 euros.

**Manifestations :** 344 manifestations ont été organisées soit par Rêves soit par des tiers. Le nombre de manifestation est plus important que sur l'exercice précédent. Cependant, les dons ainsi collectés restent relativement stables (+ 3 477 euros).

### Ressources humaines :

- à l'occasion d'un changement de poste, nous avons recruté une infirmière en tant que chargée de l'organisation des rêves. Elle peut ainsi étudier l'ensemble des demandes de rêves tout en respectant le secret médical. Elle peut aussi échanger avec les soignants des hôpitaux concernant le degré d'urgence dans l'organisation du rêve. Deux Administrateurs – une cadre de santé et une pédiatre – sont toujours mobilisés pour le suivi des demandes de rêve.
- Recrutement d'une chargée des partenariats à partir de mai 2018 à temps plein pour développer les ressources en provenance des entreprises.

**Délégation :** 1 ouverture (95) et 2 fermetures (95 et 86) de délégation et ouverture de trois antennes (Lyon, Rouen, Toulon).

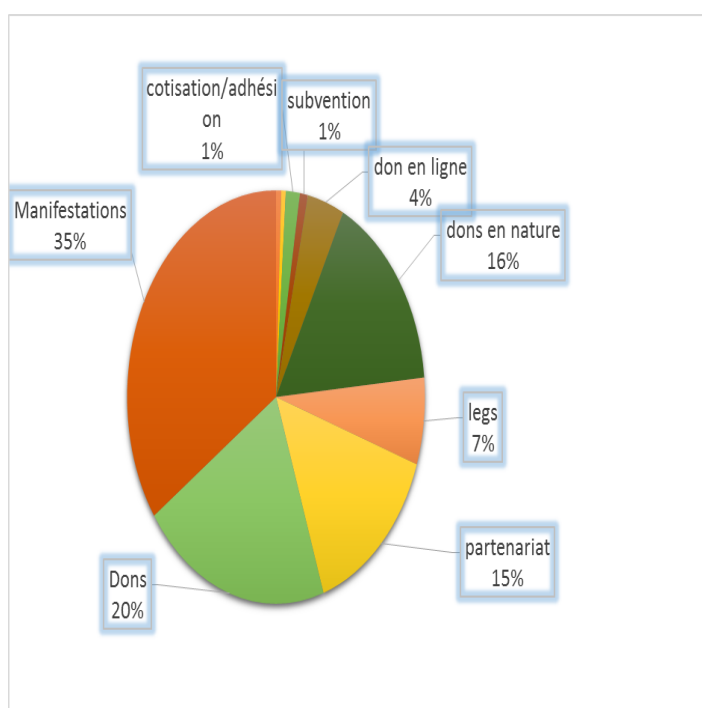
**Reconnaissance d'Utilité Publique en octobre 2017 :** par décret du 16 octobre 2017, l'association Rêves fait partie des 2 000 associations en France, reconnue d'utilité publique. C'est aussi la reconnaissance du fonctionnement démocratique et de la gestion saine.

## 2 Données détaillées

### 2.1 Les produits

**Les cotisations** représentent un montant de 19 724 euros, en augmentation de 8%.

**Les subventions** représentent 11 080 euros diminution de 1 971 euros. Ces subventions sont sollicitées par les



délégations auprès des collectivités locales de leur département.

**Les dons** : 264 402 euros diminution de 12 282 euros.

**Manifestations** : le montant est de 448 753 euros est stable par rapport à l'année dernière. Nous avons eu 344 manifestations organisées. Ces manifestations sont organisées par Rêves ou par des partenaires tiers.

**Don en nature** : 207 512 euros en augmentation de 8%. Nous avons eu en effet un don de la Fondation Orange dans le cadre d'un mécénat de compétences avec la mise à disposition d'une personne d'Orange 3 jours par semaine.

**La répartition des dons en nature est la suivante :**

- Manifestation : 23 344 euros en augmentation de 11 284 euros
- Réalisations de rêves : 110 731 euros en augmentation de 11 000 euros environ
- Frais de mission : 22 305 euros
- Personnel extérieur : 38 942 euros
- Honoraires expert-comptable : 12 191 euros

**Partenariat** : 188 088 euros en augmentation de 31% du fait des actions menées auprès des entreprises et de la visibilité de l'association.

**Les dons en ligne** : 51 645 euros en augmentation de 11 000 euros.

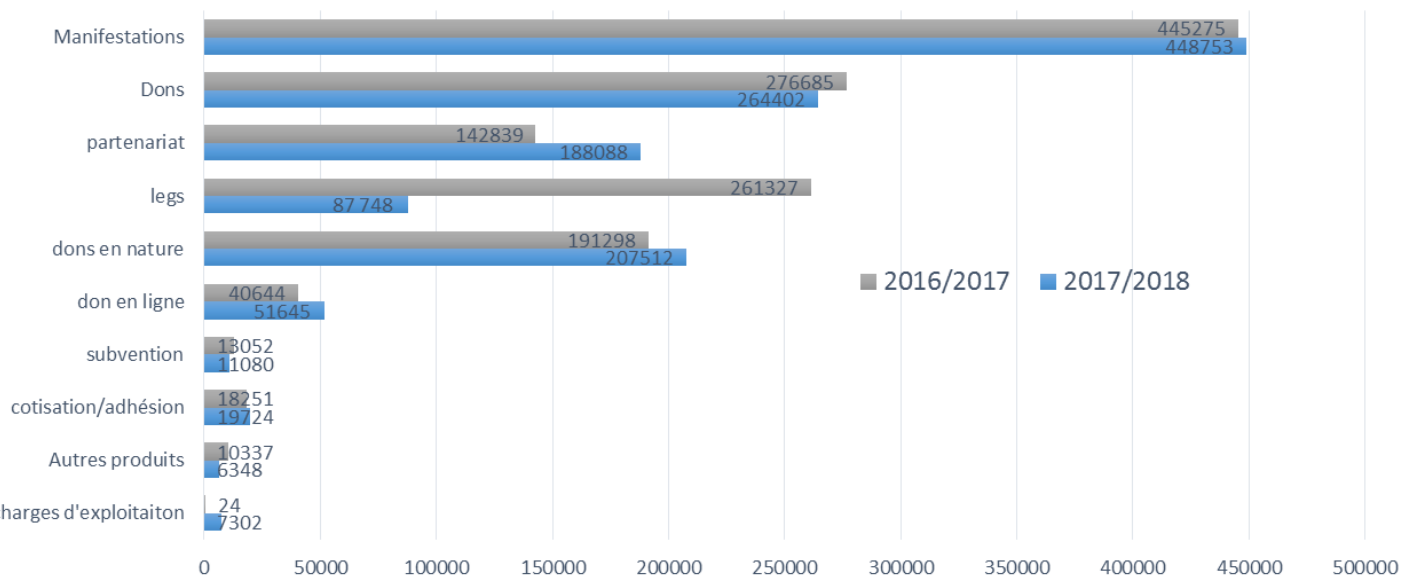
**Legs** : 87 748 euros.

Cette somme renforce les réserves financières de l'association pour faire face aux nouvelles demandes de rêves et aux engagements à réaliser les rêves en attente.

**Autres produits** : 6 348 euros. Il s'agit du produit de la vente des objets Rêves qui diminue de 3 987 euros.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des montants des produits entre les deux derniers exercices.

**Evolution des ressources entre les deux derniers exercices**



Les faits marquants : la diminution des dons, l'augmentation des partenariats avec les entreprises.

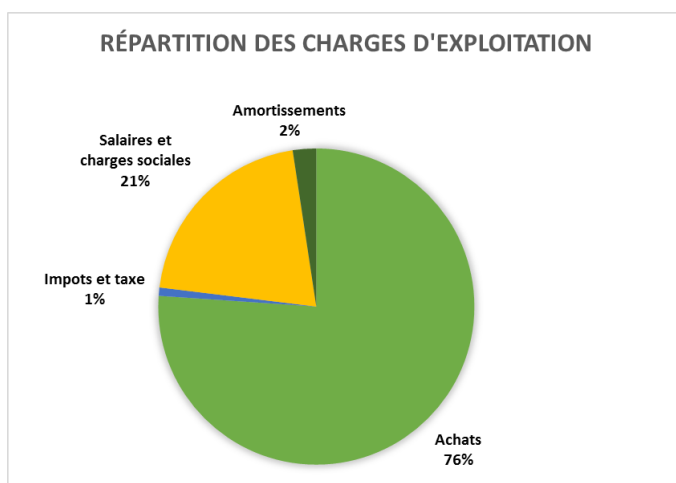
## 2.2 Charges:

Le montant total des charges d'exploitation est de 1 128 936 euros. Ce montant est en augmentation de 82 776 euros

Cette augmentation est liée essentiellement aux achats :

- 46 314 euros en plus pour les **frais logistiques des rêves**. Nous avons eu en effet plus de rêves avec prise en charge de toute la famille,
- 21 292 euros en plus pour l'organisation des manifestations notamment sous forme de don en nature,
- 16 000 euros de dons en nature en plus

Les autres charges ont été maîtrisées voire diminuées.



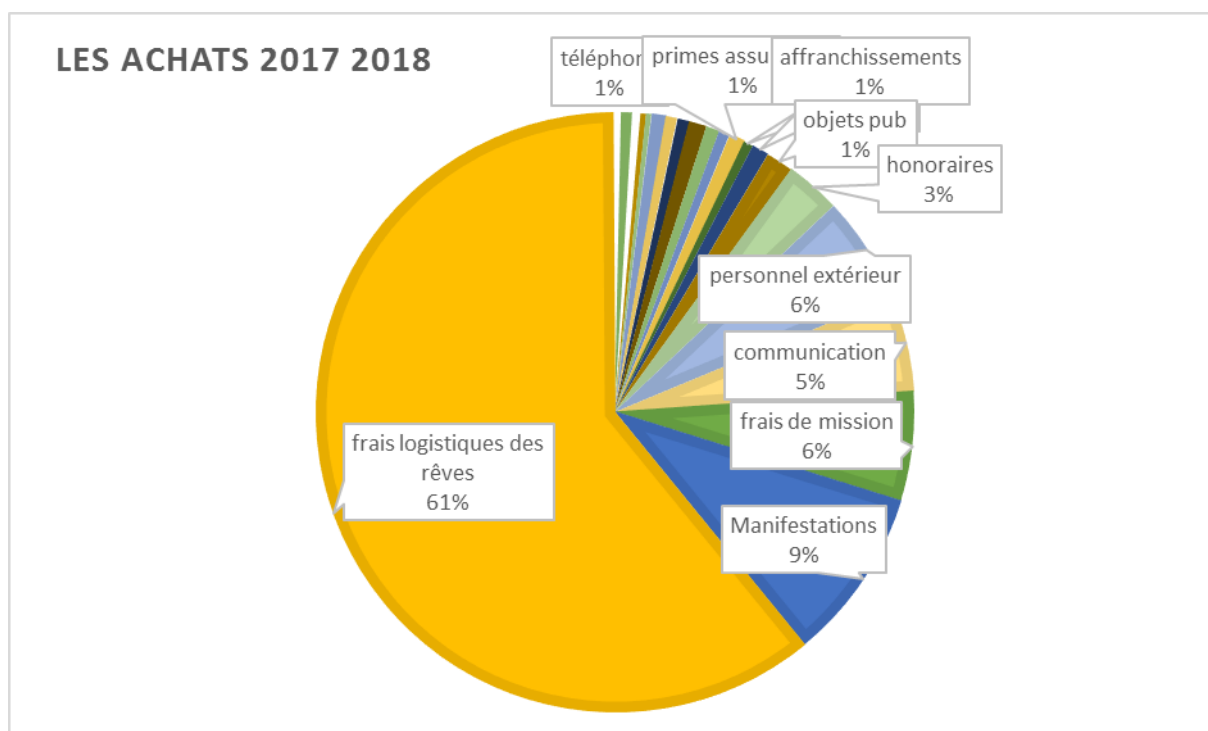
Le graphique ci-contre montre la répartition des charges d'exploitation par grand poste.

Les achats représentent 76% des dépenses de l'association. Les achats sont principalement consacrés aux frais logistiques des rêves.

### 2.2.1 Autres achats et charges externes :

Ces différents postes de dépense intègrent les dons en nature afin de refléter la réalité de l'activité.

Le graphique ci-dessous montre la ventilation des achats par type de dépense. Le pourcentage est exprimé par rapport au montant total de ces différents postes soit 934 987 euros.



**Frais logistiques des rêves** : 568 513 euros soit environ 61% des achats. Les achats logistiques pour les rêves ont augmenté de 46 314 euros entre les deux exercices. Nous avons en effet organisé **291** rêves au 30 juin 2018. Le nombre de demandes de rêves reste quant à lui important avec 369 nouvelles demandes de rêves acceptées. Le coût moyen du rêve augmente notamment du fait du nombre plus important de rêves se faisant avec toute la famille.

**Manifestation** : 86 957 euros en augmentation de 21 292 euros avec notamment plus de dons en nature.

**Communication** : 48 263 euros en diminution de 9 676 euros.

**Objet Rêves** : 13 772 euros. Le montant est augmentation de 3 287 euros.

**Frais actes et contentieux** : euros, répartis comme suit :

- euros pour l'avocat intervenant dans le litige en cours,
- euros pour l'avocat pour l'actualisation des contrats de travail.

**Petit Outillage** : 1 478 euros en diminution de 1 000 euros. Il s'agit de l'achat de casques téléphoniques sans fil et de mobiliers pour le siège.

**Entretien Immobilier** : 4 938 euros correspondent à la prestation pour le ménage des locaux du siège.

**Personnel extérieur** : 53 756 euros pour :

- 38 942 euros de don en nature de la Fondation Orange pour la mise à disposition d'un collaborateur d'Orange
- 12 000 euros pour le groupement d'employeur pour la mise à disposition d'une personne en alternance,
- Un stagiaire pendant 6 mois pour la mise en place des pages Facebook des délégations et des travaux de communication.

**Honoraires** : 27 786 euros

**Frais de mission** : 55 181 euros en diminution de 7 154 euros

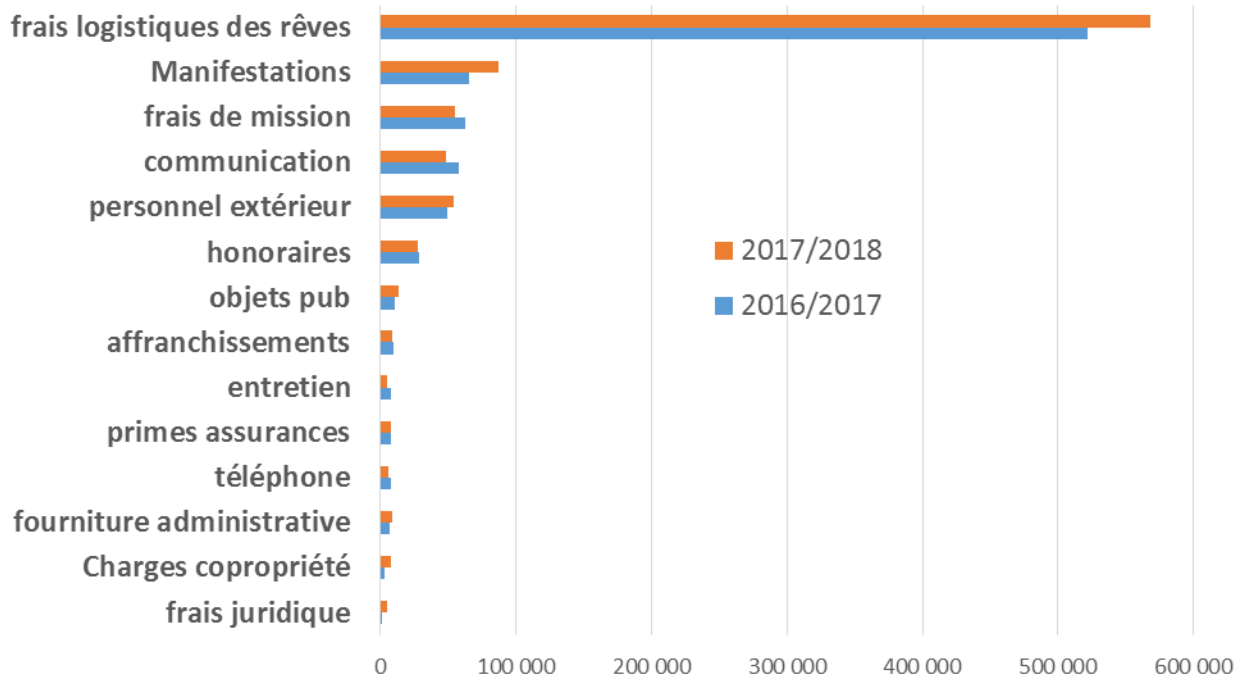
**Affranchissement** : 8 593 euros en diminution de 961 euros

**Téléphone** : 5 384 euros en diminution de 2 377 euros,

**Internet** : 2 826 euros

**Cotisation** : 826 euros

Evolution des principaux postes de dépenses entre les deux derniers exercices



Ce sont surtout les frais logistiques des rêves qui augmentent.

### **2.2.2 Charges salariales**

**Formation continue** : 6 970 euros. Nous avons organisé plus de formation pour les collaborateurs salariés

**Salaires bruts** : 187 220 euros, en augmentation de 9 675 euros par rapport à l'exercice précédent. Nous avons, en effet, embauché une personne pour s'occuper des relations avec les entreprises mécènes.

**Charges sociales** : 66 037 euros en augmentation de 6 755 euros

**Résultat d'exploitation** : 63 671 euros.

**Résultat financier** : 5 237 euros. Les produits financiers sont les intérêts des comptes de placement. Ils sont en forte diminution car les taux d'intérêts sont très bas.

**Résultat exceptionnel** : - 233.74 euros.

**Résultat de l'exercice : 68 675 euros**

Ce qui montre la gestion saine des ressources et dépenses de l'association.

## **3 Contribution des volontaires :**

Le temps consacré par les bénévoles à l'activité de l'association Rêves a été chiffré. Ce temps a été valorisé à un taux horaire (chargé) de 12 euros pour les bénévoles et de 20 euros pour la Présidente et le Trésorier.

Cette méthode valorise les heures de volontariat à **230 916 euros** répartis comme suit :

- **des bénévoles dans les délégations à 197 850 euros** soit 85% des contributions des volontaires.

Le détail des missions réalisées par les volontaires :

- le temps consacré par les bénévoles dans les délégations représente 14 632 heures
- Réalisation de la revue « Au coeur des Rêves » : le temps des volontaires est de 39 heures
- Les réunions de Conseil d'Administration représentent 353.50 heures
- Les réunions du Bureau représentent 35 heures
- La participation à l'Assemblée Générale annuelle: 585 heures
- l'accompagnement des rêves : 1270.5 heures
- missions des administrateurs : 1 524 heures

## Compte-emploi des ressources 2017/2018

La réalisation du compte-emploi des ressources (CER) est une obligation pour les associations ayant recours à la générosité du public. **Nous considérons que l'ensemble des ressources de l'association provient de la générosité du public. Aussi, nous rendons des comptes sur l'ensemble des ressources perçues et sur l'ensemble des dépenses engagées par l'association.**

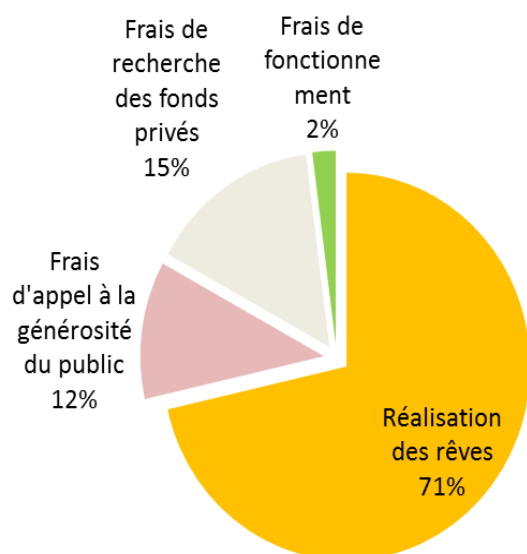
Le CER permet de donner une visibilité aux donateurs sur les dépenses faites par l'association pour trois grands postes :

- **Mission sociale** : Il s'agit de toutes les missions qui n'existeraient plus si la mission sociale n'était pas réalisée. Pour Rêves, il s'agit de l'organisation et de la réalisation des rêves individuels, l'organisation des journées récréatives, la communication auprès des donateurs qui parrainent un rêve en particulier.

- **Frais de recherche de fonds** : il s'agit de la communication, du traitement des dons (émission du reçu fiscal par exemple), de la recherche de fonds privés auprès d'entreprises ou d'autres types de partenaires.

- **Frais de fonctionnement** : les frais liés à la vie de la structure associative.

Le graphique ci-dessus montre la répartition entre ces quatre postes :



71 % des dons sont consacrés à la réalisation de la mission sociale.

15 % concernent les frais liés à la recherche des fonds privés ; augmente de 1 point

12 % aux frais d'appel à la générosité du public diminue de 1 point

Les frais de fonctionnement ne représentent que 2 % et sont financés par la cotisation des adhérents.

Il s'agit d'un aperçu global car lorsqu'un donateur parraine un rêve, c'est 100% de son don qui finance la réalisation du rêve.



## **BILAN DE L'ACTIF**

Le montant de l'actif est de **2 312 690** euros. L'actif exprime tout ce que Rêves possède à la fois en biens et en argent. L'actif de Rêves est essentiellement constitué par l'actif circulant.

**Immobilisation corporelles : 323 694 euros.** Les immobilisations comprennent les agencements, le matériel de transport et le matériel informatique acquis depuis l'existence de l'association. Ils sont dépréciés tous les ans de part la vétusté et par les mises au rebut ou cession.

### **Actif circulant :**

Valeurs mobilières de placement : 1 534 285 euros. Les valeurs mobilières de placement correspondent à l'argent placé en bons de caisse. Le montant est en augmentation de 154 382 euros environ 126 210 entre les deux exercices notamment du fait de l'encaissement d'un legs et du résultat positif.

Disponibilités : 157 839 euros.

Créances : 217 988 euros. Il s'agit de l'argent dû à Rêves mais non encore encaissé. Ce montant est stable. Au 30 juin 2018, nous avons en effet des partenariats, des dons et un legs non encaissés.

Les charges constatées d'avance : 78 882 euros. Elles correspondent à des décaissements effectués avant le 30 juin 2018 mais qui concernent l'activité après le 30 juin. Ce sont notamment des rêves réalisés entre juillet et septembre 2018. Le montant est en augmentation car nous avons organisés de nombreux rêves « séjour à la mer en famille ».

## **BILAN DU PASSIF**

Le montant du passif est de **2 312 690** euros. Le passif exprime tout ce que l'association doit.

Résultat de l'exercice : 68 675 euros.

Fonds propres : 1 784 735 euros. Les fonds propres représentent la somme des résultats de tous les exercices comptables depuis la création de l'association.

Provision pour risques et charges : 24 528 euros. Cette somme correspond au montant du don de l'association la Ribambelle car nous sommes dans un litige non résolu avec la communauté de communes du pont du Gard. Nous pourrions être contraints de lui verser cette somme.

Dettes : 195 146 euros en diminution 21 625 euros.

Produits constatés d'avance : 308 281 euros. Ce montant est en augmentation d'environ 81 000 euros. Il s'agit des dons, quelle que soit l'affectation, encaissés sur l'exercice et

qui sont affectés à des rêves non réalisés au 30 juin 2018. Les dons sont ainsi reportés sur l'exercice qui verra la réalisation du rêve. Ceci permet de constater la recette et la charge liées à un rêve sur le même exercice. La diminution vient du fait que nous avons organisé plus de rêves et que nous avons également eu moins de dons.

### **Informations sur les événements importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date du rapport de gestion :**

Le Tribunal Administratif de NIMES a fixé une clôture d'instruction au 1er octobre 2018 concernant le contentieux relatif au don de l'association la Ribambelle. Nous avons donc décidé de laisser la somme correspondante en provision pour risques. .

### **Informations sur l'évolution prévisible de la situation de l'association et les perspectives d'avenir :**

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- refaire un nouveau site Internet intégrant les technologies actuelles et les habitudes nouvelles des internautes. Le site actuel date de 2009 et est amorti. Le nouveau site apportera également des nouvelles fonctionnalités aux familles, hôpitaux et aux donateurs.
- Développer un nouveau logiciel de travail pour les salariés et les bénévoles dans les délégations.

Ces deux investissements seront financés par les legs reçus des dernières années. Ce qui permet de toujours focaliser les dons sur la réalisation des rêves.

- Préparer des actions pour l'année 2019. L'action de l'association aura 25 ans et il sera l'occasion de remercier tous ceux qui agissent pour que le rêve devienne une réalité. Cette année sera aussi une occasion pour faire connaître notre action auprès de nouvelles familles.
- Lancer une communication du spot sur les chaînes de télévision. Nous avons eu 624 passages durant l'été 2018. Ceci aura un impact sur le budget 2018/2019 car cela représente environ 217 000 euros de dons en nature.
- Augmenter le nombre de rêves réalisés conformément au plan stratégique 2018-2020. Ceci se traduit par une augmentation des dépenses des frais logistiques des rêves dans le budget prévisionnel 2018/2019.

## **Budget prévisionnel 2018/2019**

Le budget intègre l'augmentation du nombre de rêves réalisés du fait du déplacement de certains rêves entre les deux exercices.

Le budget prévisionnel intègre :

- une ligne de dépense « 25 ans » pour mener des actions spécifiques durant cette année 2019,
- les dons en nature spécifiques liés aux passages gracieux du spot en juillet et août 2018

Dépense	Charges prévisionnelles 2018/2019	Réalisé au 30 06 18	Recettes prévisionnelles	Recettes prévisionnelles 2018/2019	Réalisé au 30 06 18
<b>Intitulé</b>			<b>Cotisations des adhérents</b>	<b>20 000</b>	19 724
communication	60 000	48 263	<b>Produits de l'activité</b>		
Diffusion spot (don en nature)	218 000	0	<b>Dons</b>	<b>250 000</b>	264 402
réalisation des rêves	600 000	568 513	<b>Partenariat</b>	<b>240 000</b>	188 088
Manifestations	85 000	86 957	<b>Manifestations</b>	<b>440 000</b>	448 753
25 ans	20 000	0	<b>Subvention</b>	<b>5 000</b>	11 080
frais de mission	65 000	55 181	<b>Dons en ligne</b>	<b>50 000</b>	51 645
honoraires	30 000	27 786	<b>Autres produits</b>	<b>10 000</b>	6 348
téléphone	5 400	5 384	<b>Legs</b>	<b>127 000</b>	87 748
objets Rêves	20 000	13 772	<b>produits divers de gestion courante</b>		24,26
affranchissements	8 600	8 593	<b>Don en nature</b>	<b>180 000</b>	207 512
fourniture administrative	9 000	8 982	<b>Don en nature diffusion spot télé</b>	<b>218 000</b>	0
mission fonctionnement	7 000	5 732			
Location photocopieur	7 000	6 806			
entretien immobilier	5 000	4 938	<b>Total</b>	<b>1 540 000</b>	1 285 324
petit outillage	1 500	1 478			
internet	3 000	2 826	<b>Transfert de charges exploitation</b>	<b>23 000</b>	7 302
primes assurances	10 000	7 965			
maintenance	6 900	6 016	<b>Résultat financier</b>	<b>5 000</b>	6 627
personnel extérieur	4 000	53 756			
location SECAP	800	783	<b>Total général</b>	<b>1 568 000</b>	1 292 626
location téléphone GE Capital	2 000	1 910			
services bancaires	3 500	2 656			
Location TPE	500	352			
cadeaux	1 000	800			
cotisations + don	1 000	926			
entretien matériel de transport	0	435			
location salle	1 000	625			
documentation	100	79			
Abonnement logiciel	800	358			
Charges copropriété	8 000	7 279			
Abonnement alarme	750	676			
Frais juridique et contentieux	1 000	5 150			
<b>Autres achats non stockés</b>	<b>1 208 000</b>	<b>934 977</b>			
<b>Impôts et taxes</b>	<b>15 000</b>	<b>10 426</b>			
<b>Frais de personnel</b>	<b>300 000</b>	<b>254 075</b>			
<b>dotations immobilisation corporelle</b>	<b>45 000</b>	<b>29 438</b>			
<b>Total</b>	<b>1 568 000</b>	<b>1 228 916</b>			